

Newsletter de l'Appel de Paris n° 37

Création d'ISDE France La Société Française de Médecine Environnementale

L'ARTAC a été nommée représentante de l'*International Society of Doctors for the Environment* (ISDE-International), la société internationale des « docteurs » pour l'environnement, une organisation non gouvernementale, internationale, médicale, scientifique et humanitaire. Ainsi est née l'**ISDE-France** également nommée **Société Française de Médecine Environnementale**. Son siège est au 57/59 rue de la Convention – 75015 PARIS.

L'*ISDE-International* est une société à but non lucratif, constituée de médecins, de professionnels de santé et de scientifiques, agissant en faveur de la santé et de l'environnement. Elle a été créée le 25 novembre 1990 et est maintenant représentée dans 35 pays dans le monde au travers d'associations nationales ou régionales qui en sont membres, le 36^{ème} pays élu pour en faire partie étant la France.

Les objectifs d'ISDE-France sont les suivants :

1. Faire en sorte que les médecins, chercheurs et autres professionnels de santé adeptes de l'Appel de Paris et de son message environnementaliste **se regroupent** dans une structure unique, fédérant tous ceux qui, engagés dans différentes institutions ou associations gouvernementales ou non gouvernementales, désirent s'impliquer dans le combat sociétal à mener pour préserver la santé des générations futures dans notre pays et au delà, dans le monde.
2. Promouvoir le message environnementaliste de l'Appel de Paris dans le domaine **de la santé publique et de la médecine**, afin que des mesures concrètes, adaptées aux problèmes sanitaires actuels, soient prises en matière de prévention primaires et de précaution.
3. **Promouvoir et enseigner la médecine environnementale**, afin de la faire reconnaître officiellement au plan international, européen en particulier, en tant que discipline autonome et former des médecins et professionnels de santé capables de la pratiquer.
4. **Rassembler les médecins et chercheurs en santé et médecine environnementales** et promouvoir et effectuer en collaboration des recherches dans les deux domaines.
5. **Inform**er les autorités sanitaires et sociales françaises, les organismes médicaux et paramédicaux, les Conseils Nationaux de l'Ordre des médecins, pharmaciens, dentistes et vétérinaires, les responsables universitaires et doyens des facultés correspondantes, les responsables des organismes de recherche qu'ils soient publics ou privés, les organismes de formation médicale initiale et continue, les syndicats médicaux et paramédicaux, les réseaux Ville-Hôpital, les étudiants en médecine, les représentants de la santé au travail ainsi que les différents acteurs concernés par la prise en charge sociale et humanitaire des malades, en particulier les responsables de la sécurité sociale, les mutuelles et les assurances, des problèmes posés et des mesures à prendre d'urgence afin d'enrayer les

fléaux de santé publique actuels et de protéger les femmes enceintes et les enfants. Ainsi, une information spécifique devra-t-elle être adressée aux pédiatres, gynécologues et obstétriciens, aux infirmières, sage-femmes et puéricultrices, aux responsables de maternités ainsi qu'aux PMI, de même qu'aux organismes sus nommés.

6. **Diffuser les informations** non seulement au plan national, mais aussi au plan international dans le cadre des directives générales initiées par ISDE–International et plus particulièrement collaborer avec ISDE–Italie afin d'atteindre ce but.

Les statuts ont été déposés début septembre 2011.

A tous les médecins et associations qui souhaitent adhérer à l'ISDE France, veuillez contacter le siège d'ISDE-France situé dans les locaux de l'ARTAC au 57/59 rue de la Convention – 75015 PARIS – isde.fr@gmail.com.

Pour nous aider à poursuivre nos travaux sur les liens entre maladie et environnement, vous pouvez adhérer à ISDE-France. Consultez notre site internet sur <http://www.medecine-environnementale.org>

Pour se désinscrire de la Newsletter Appel de Paris, il suffit de répondre à cet email en indiquant dans le sujet "se désinscrire".